

Le gouvernement obtient de mauvaises notes pour la mise en application des recommandations de la vérificatrice générale

À publier le 7 mai – Le taux de mise en application des recommandations de la vérificatrice générale a tellement fléchi au cours des trois dernières années qu'il nous incite à nous questionner au sujet de l'engagement du gouvernement à les mettre en oeuvre, affirme la vérificatrice générale Kim Adair.

Le gouvernement n'a donné suite qu'aux trois quarts (76 %) des recommandations de 2019, un taux au-dessous de la moyenne après trois ans, et son enthousiasme a ralenti davantage pour abaisser à 45 et 42 % l'application des recommandations de 2020 et 2021.

« On ne fera pas mieux cette année et le score triennal cumulatif du gouvernement se chiffre à seulement 60 %, ce qui est insatisfaisant », fait observer Adair à propos des 92 recommandations des audits de gestion de 2019, 2020 et 2021.

Un ministère responsable de plus de la moitié des 11 recommandations n'a toujours pas fini de donner suite aux audits de 2019. Travaux publics a réalisé seulement une des sept recommandations de l'audit de 2019 relatives à *la sélection et à la qualité de la gestion des projets visant les ponts dans les districts du centre et de l'ouest*.

Lorsque l'audit a été rendu public il y a cinq ans, le Ministère s'était engagé à mettre en oeuvre toutes les recommandations dans les six à 24 mois, notamment en réalisant des inspections des ponts selon les besoins et en priorisant les réparations et le remplacement des ponts en fonction de critères cohérents.

Le Ministère s'est doté d'un nouvel échancier pour donner suite aux recommandations en suspens avant mai 2024 et Adair prévoit déjà revérifier la situation l'an prochain pour en obtenir la confirmation.

« Le temps presse et le gouvernement a la responsabilité de veiller à appliquer ces recommandations », ajoute-t-elle.

Le gouvernement a publiquement promis de donner suite aux recommandations de la vérificatrice générale en l'espace de deux ans. Lorsque les rapports ont été rendus publics, le gouvernement les a toutes acceptées et il s'est donné pour tâche de les réaliser, affirme la vérificatrice générale.

« Nos audits de gestion définissent des possibilités pour les ministères et les organismes d'améliorer leur façon de travailler, et nos recommandations les aident à s'attaquer aux causes profondes d'un rendement médiocre. »

Cinq des 11 recommandations en suspens des audits de 2020 visent le rendement de la Société des alcools de la Nouvelle-Écosse (SANE). Entre autres constatations, l'enquête a

révélé qu'aucune politique ne définit les exigences des produits mis en marché à titre de « produits fièrement néo-écossais ».

« En l'absence d'une telle politique, les fabricants pourraient ne pas savoir exactement quels sont les critères d'admissibilité à la désignation de *produits fièrement néo-écossais* et les consommateurs pourraient ne pas comprendre ce que représente la valorisation d'une telle marque », explique Adair.

Le gouvernement a encore 15 recommandations de 2021 à mettre en oeuvre, dont six émanant de l'audit du programme de prématernelle, notamment que le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance effectue un contrôle des références de tous les membres du personnel du programme de prématernelle selon que l'exige la politique avant qu'ils travaillent dans des classes.

« Si l'on ne suit pas cette recommandation, des personnes n'ayant pas fait l'objet d'un contrôle des références pourraient travailler dans les classes et créer un environnement d'apprentissage dangereux pour les enfants », fait remarquer Adair.

La vérificatrice générale encourage tous les organismes à s'efforcer de mettre rapidement en application chacune des recommandations « afin d'assurer une meilleure gestion des affaires gouvernementales pour tous les Néo-Écossais. »